ENQUÊTE PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT DU LABEL « PARC NATUREL RÉGIONAL » 2025-2040

DU 30 AVRIL AU 30 MAI 2024

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin se construit avec vous.

Venez donner votre avis!



www.parc-cotentin-bessin.fr











ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 30 AVRIL 10h AU 30 MAI 2024 17h

Tous concernés. Chacun, de près ou de loin, est concerné par l'action du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. La mise en œuvre concrète de la charte mobilise tous les acteurs du territoire et influe notre quotidien. L'enquête publique doit permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur le nouveau projet de Charte 2025-2040.

OÙ CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ET COMMENT DONNER SON AVIS ?

- Sur les registres papier dans les 11 lieux d'enquête publique (liste sur www.parc-cotentin-bessin.fr)
- Auprès des Commissaires enquêteurs
 lors des 19 permanences de la commission d'enquête (lieux et horaires ci-dessous)
- Par courrier à: M. Le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin - 3 village Ponts d'Ouve Saint-Côme-du-Mont - 50 500 CARENTAN-LES-MARAIS
- Par e-mail: pnr-marais-cotentin-bessin@mail.registre-numerique.fr
- Sur n'importe quel poste informatique à l'adresse:
 https://www.registre-numerique.fr/pnr-marais-cotentin-bessin
 du mardi 30 avril 2024 à 10 h au jeudi 30 mai 2024 à 17h
 et dont le lien est également accessible à partir des sites internet:
 - du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : https://parc-cotentin-bessin.fr/enquete-publique
 - de la Région Normandie: https://www.normandie.fr/parcs-naturels-regionaux#enquete-cotentin

19 PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Carentan-les-Marais - 50)

- · Mardi 30 avril, 10h à 13h
- Samedi 18 mai. 14h à 17h
- Jeudi 30 mai, 14h à 17h

Mairie d'Isigny-sur-Mer (14)

- · Lundi 6 mai, 14h à 17h
- Jeudi 23 mai, 9h à 12h

Mairie de La Haye (50)

- Mardi 14 mai, 14h à 17h
- · Vendredi 24 mai. 9h à 12h

Mairie de Lessay (50)

- · Mardi 14 mai, 9h à 12h
- · Vendredi 24 mai, 14h à 17h

Mairie de Périers (50)

- Vendredi 3 mai. 13h30 à 16h30
- Mercredi 22 mai, 9h à 12h

Mairie de Pont-Hébert (50)

- · Vendredi 3 mai. 9h à 12h
- Mercredi 22 mai, 14h à 17h

Mairie de Sainte-Mère-Église (50)

- · Mercredi 15 mai. 9h à 12h
- Mardi 28 mai, 9h à 12h

Mairie de Saint-Sauveur-Le-Vicomte (50)

- · Mercredi 15 mai, 14h à 17h
- Mardi 28 mai, 14h30 à 17h30

Mairie de Trévières (14)

- · Lundi 6 mai, 9h à 12h
- Jeudi 23 mai, 14h à 17h

Pour en savoir plus, consultez le site internet du Parc

www.parc-cotentin-bessin.fr